

Politique Santé, Sécurité & Conditions de travail

Version
09/09/2026

Émetteur
Pierre de Cintré, associé

Périmètre
Ensemble des collaborateurs et des missions

Objet et périmètre

La présente politique définit les engagements de DEAPDATA en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Elle couvre les activités réalisées dans nos locaux, en télétravail, lors des déplacements professionnels et sur les sites clients.

Évaluation et prévention des risques

- Maintenir à jour le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le rendre accessible aux collaborateurs et l'utiliser comme base des actions de prévention.
- Prendre en compte les risques liés au travail sur écran, à l'ergonomie, à la sédentarité, aux déplacements professionnels et aux environnements de mission.
- Accorder une attention particulière aux risques psychosociaux : isolement du consultant, surcharge de travail, difficultés relationnelles ou perte de repères liée à une mission longue.

Organisation du travail et équilibre

- Organiser un suivi régulier entre le consultant en mission et son manager DEAPDATA afin d'identifier suffisamment tôt une difficulté de charge, d'organisation ou d'intégration.
- Aborder la charge de travail et les conditions d'exercice lors de l'entretien annuel formalisé.
- Veiller au respect des temps de repos et du droit à la déconnexion.
- Pendant les missions, appliquer les modalités de télétravail en vigueur chez le client ; hors mission, permettre le télétravail à temps complet lorsque l'organisation le permet.

Sécurité en mission et signalement

- Respecter les consignes de sécurité applicables sur chaque site client et signaler sans délai toute situation présentant un risque pour la santé ou la sécurité.
- Permettre à tout collaborateur de signaler une situation de risque à son manager, à la direction ou à rse@deapdata.com, et traiter rapidement toute situation préoccupante.

Suivi et révision

Cette politique est portée par la direction. Le référent RSE est Pierre de Cintré, associé. Les risques, incidents et actions de prévention sont examinés dans le cadre du suivi interne. La politique est revue au moins une fois par an et publiée sur deapdata.com.